

PROJET DE PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2025 A.E.E.C. du Pays d'Arles

Le mardi 19 mai 2026 à 16h, les sociétaires de l'Association pour l'Education à l'Environnement et à la Citoyenneté du Pays d'Arles se sont réunis au musée arlaten dans la salle du consistoire, à Arles.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Roland ROUX, Président de l'Association.

Membres présents (20)

Association des Pêcheurs Arles Saint Martin de Crau (Alain GONDAT) ;
Centrales Villageoises du Pays d'Arles (PASCAL Sophie) ;
Collectif des riverains de Pont de Crau (GUILLET-VALLAT Florence) ;
L'apier ou le mur à de oreilles (BERTON Sophie)

BONFILS Elisabeth ; BROSSIER Danielle ; CHAUVET Marie-Paule ; DERVIEUX Alain ; DOREY Josette ; GIBOIN Norbert ; LARGOIS Philippe ; LESCENE Laurence ; LEVRAUD Catherine ; LIRON Flore ; LUCCHESI Jean-Laurent ; MOYA Jean-Luc ; RIGAUD Philippe ; ROUX Roland ; TEXTORIS André ; Attention Culture (LE GUELLOUT Catherine) ;

Membres excusés (22)

Au fil du Rhône (CASANOVA Gérard) ;
Conservatoires d'espaces naturels PACA (PONCET Vincent suppléant de M. SPINI Henri) ;
Les amis du vieil Arles (VELLY Pierre) ;
Tour du Valat (THIBAUT Marc) ;

AROCA Marion ; BAZOUIN Katherine ; BERNARD Isabelle ; CHION Catherine ; CURINIER Annie ; DELUBAC Hugo ; DOLLET Emmanuel ; FAUCHIER Emilien ; GIBOIN Sylvie ; LATIL Monique ; NASSOY Daniel ; PERRET Albert ; QUENCEZ Aurélie ; ROCCHI Jean-Marc ; ROUX Viviane ; SAPIN Alexandra ; VILLE Marie ; CHIESA Monique ;

Procurations attribuées (11)

Au fil du Rhône (CASANOVA Gérard) procuration à LUCCHESI Jean-Laurent ;
CEN PACA (Henri SPINI suppléant Vincent PONCET) procuration à DERVIEUX Alain ;
Les amis du vieil Arles (VELLY Pierre) procuration à Centrales Villageoises du Pays d'Arles (PASCAL Sophie) ;
Tour du Valat (THIBAUT Marc) procuration à ROUX Roland ;
CURINIER Annie procuration à BROSSIER Danielle ;
DELUBAC Hugo procuration à LEVRAUD Catherine ;
DOLLET Emmanuel donne procuration à LIRON Flore ;
GIBOIN Sylvie procuration à GIBOIN Norbert ;
PERRET Albert procuration à Association des Pêcheurs Arles Saint Martin de Crau (Alain GONDAT) ;
QUENCEZ Aurélie procuration à DOREY Josette ;
CHION Catherine procuration à BONFILS Elisabeth ;

Total présents : 20

Total excusés : 22

Total votants : 31

Invités présents (6)

Commissaires aux comptes ALTICA & ASSOCIES (FERAUD Julien) ;
Parc de Camargue – FONTFREYDE Christophe - Directeur ;
Parc de Camargue – FAURE Julien – Chargé de mission
Union régionale des CPIE de PACA – GUYONNET Raphaël - coordinateur de projets
MILVI – Laurie JUIN, service civique
JARMASSEN Eric

Invités excusés (6)

Sous-préfecture d'Arles : Mme LENGLET Cécile, Sous-préfète de l'arrondissement d'Arles ; Mme FAURE Emmanuelle, Déléguée à l'égalité des chances - Sous-préfecture d'Arles – Territoire ACCM ;
Région PACA : M. MUSELIER Renault, Présidente ;
SYMADREM : M. RAVIOL Pierre,
DONADILLE Liséa ; Tourvieille Jean-Louis ;

Salariés de l'association présents (10 + 1 stagiaire)

BERTHEAUX-VIRGILI Clara ; BOUCHOUCHA Chloé (apprentie) ; DARROU Océane ; GAUDRON Juliette ; KOTOKPA Daniel Michel (stagiaire) ; LATAPIE Dyssane ; MARTINEZ Ariel ; MICHELUTTI Joanne ; MOSSE Elisa ; SAINT-MARTIN Laura ; TAURIGNAN Josselin ;

➤ **L'assemblée peut valablement délibérer, les conditions de quorum et de majorité sont atteintes.**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport d'activités sur les opérations de l'exercice 2025,
- le compte de résultat et le bilan de l'exercice écoulé,
- le rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2025,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L612-5 du code de commerce.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des administrateurs et qu'ils ont eu la possibilité de poser toutes questions au Président, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis, le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

En Assemblée générale ordinaire : à 16h

- ✓ Compte rendu d'activités 2025
- ✓ Rapport financier de l'exercice 2025
- ✓ Rapport moral de l'exercice 2025
- ✓ Perspectives et budget 2026
- ✓ Election du Conseil d'Administration
- ✓ Questions diverses

Le président sollicite l'avis de l'assemblée concernant les modalités de vote, conformément aux statuts. Le vote à main levée est choisi à l'unanimité.

☞ Comme prévu par l'ordre du jour, l'assemblée s'ouvre sur Assemblée Générale Ordinaire

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1- COMPTE RENDU D'ACTIVITES 2025 :

Le Président donne la parole à Joanne MICHELUTTI, codirectrice « pilotage de projets », qui présente le compte rendu d'activités de l'année 2025 à l'appui de l'équipe salariée. Le Président procède ensuite au vote.

= Le compte rendu d'activités est validé à l'unanimité par l'Assemblée

>> VOIR ANNEXE 1 : « Rapport d'activité 2025 »

2- RAPPORT FINANCIER 2025 ET RESOLUTIONS DIVERSES :

Le Président donne la parole à Monsieur Jean Laurent LUCCHESI, trésorier, qui présente le rapport financier de l'année 2025 avec Laura SAINT-MARTIN, codirectrice « Administratif & finances ».

Le montant des produits 2025 s'élève à 891 153 Euros, pour un montant de charges de 846 756 Euros, soit un résultat positif de 44 396 Euros.

Jean-Laurent LUCCHESI, trésorier donne la parole à Julien FERAUD, représentant du cabinet de commissaire aux comptes, qui expose le rapport du Commissaire aux comptes.

>> VOIR ANNEXE 2 - 3 & 4 « Comptes annuels clos au 31/12/2025
et les rapports du commissaire aux comptes »

= Le rapport financier est validé à l'unanimité de l'Assemblée

>> VOIR ANNEXE 5 « rapport financier 2025 »

Présentation synthétique :

CHARGES	2025	2024	PRODUITS	2025	2024
Charges d'exploitation	846 756 €	864 924 €	Produits d'exploitation	890 775 €	874 694 €
dont			dont		
Achats de marchandises	50 623 €	32 378 €	ventes de marchandises	31 353 €	23 105 €
Variation de stock	3 519 €	(899 €)	ventes de prestations	133 679 €	123 803 €
charges externes	171 751 €	155 104 €	subventions d'exploitation	482 456 €	675 778 €
Impôts, taxes & versements assimilés	12 504 €	10 963 €			
rémunérations	345 159 €	319 529 €	Cotisations	1 982 €	1 465 €
cotisations sociales	96 518 €	94 723 €	autres produits	175 €	1 018 €
dotations amortissements	3 045 €	4 561 €			
dotations aux provisions	14 310 €	25 205 €	Reprises sur provisions	25 205 €	15 051 €
autres charges	7 117 €	7 433 €	Fonds dédiés	215 925 €	34 475 €
Report en fonds dédiés	142 212 €	215 925 €			
Charges financières	/	/	Produits financiers	378 €	16 €
Charges exceptionnelles	/	1 760 €	Produits exceptionnels	/	2 775 €
TOTAL DES CHARGES	846 756 €	866 684 €	TOTAL DES PRODUITS	891 153 €	877 486 €
Bénéfice	44 396 €	10 802 €	Déficit		
TOTAL	891 153 €	875 486 €	TOTAL	891 153 €	877 486 €

>> VOIR ANNEXE 2 « Comptes annuels clos au 31/12/2025 »

3 - LES RESOLUTIONS

Personne ne demandant la parole ; le Président met, successivement, au vote les résolutions à l'ordre du jour :

Première résolution

Les membres de l'association, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes, approuvent les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et les documents s'y rapportant tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître pour le dit exercice un bénéfice de 44 396 Euros.

Ils approuvent également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, ils donnent quitus de sa gestion au Bureau pour ledit exercice.

➤ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les membres de l'association décident d'imputer le résultat de l'exercice s'élevant à + 44 396 Euros de la manière suivante.

Poste d'affectation : Report à nouveau.

Compte tenu des sommes portées aux fonds propres associatifs, le montant des fonds propres net au 31/12/2025 s'élève donc à 49 285 Euros.

➤ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

La collectivité des sociétaires après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L612-5 du code de commerce et décrites dans le rapport spécial du commissaire aux comptes, et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur les conventions mentionnées dans son rapport est atteint, déclare approuver successivement chacune de ces conventions.

➤ Les sociétaires intéressés n'ayant pas pris part au vote, conformément à la loi, cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur des présentes en vue d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

➤ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4- LE PRESIDENT PRESENTE LE RAPPORT MORAL 2025 :

Le Président présente son rapport à l'Assemblée et procède au vote.

➤ Le rapport moral est validé à l'unanimité par l'Assemblée

>> VOIR ANNEXE 6 : « Rapport moral 2025 »

5 - PERSPECTIVES ET BUDGET POUR L'ANNEE 2026 :

Le président donne la parole aux salariés, qui présentent les perspectives de projets pour 2026.
Puis le trésorier présente le budget prévisionnel 2026 (validé en CA du 01/04/26) :

➤ Le budget prévisionnel 2026 et les perspectives générales sont approuvés à l'unanimité

Charges			Produits		
	Description	Prev 2026		Origine	Prev 2026
60	Achats	190 492 €	20	Vente de produits, services, marchandises	243 713 €
	Achats d'études et prestations de services	99 249 €		Prestations de service	186 285 €
	Achats matières et fournitures	91 243 €		vente de produits alimentaires	57 428 €
61	Services extérieurs	36 779 €	71	Variation stock	
	Locations	27 153 €	74	Subventions d'exploitation	616 508 €
	Entretien et réparation	626 €		FNADT	40 667 €
	Primes d'assurance	5 000 €		DREETS	58 092 €
	Formations	4 000 €		autre Etat [ADEME-DRDFE-DREAL-CDV]	102 000 €
	Etudes et recherche			Régions (SUD PACA - Occitanie)	47 615 €
62	Autres services extérieurs	116 549 €		CD13 - CD30 - CD84	68 038 €
87	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	35 937 €		PETR	1 475 €
	Publicité, publication et relations publiques	17 400 €		ACCM	5 000 €
	Déplacements missions et réceptions	45 449 €		Ville d'Arles	30 000 €
	Frais postaux et télécommunication	1 071 €		Ville de Saint-Martin-de-Crau	€
	Déplacements classes	12 692 €		Autres communes	2 250 €
	Services bancaires	4 000 €			
63	Impôts et taxes	4 376 €		autres collectivités (PNR, ...)	44 120 €
	Impôts et taxe sur rémunération	4 376 €		AERMC	63 048 €
64	Charges de personnel	503 536 €		OFB	
	Rémunération des personnels	330 927 €		Autres (SYMCRAU, SYMADREM...)	3 500 €
	Charges sociales	165 463 €			
	Autres charges sociales (médecine du travail / gratifications, congés payés)	2 100 €		ASP (emplois aidés, apprentissage)	3 733 €
	Autres (indemnités de stage, service civique, indemnités RC)	5 046 €		Aides privées	146 970 €
65	Autres charges de gestion courante	4 888 €		CNR	40 000 €
				EDF, MSA, Fondations, bailleurs sociaux, autres	106 970 €
				Autres aides ou subventions affectées	1 400 €
66	Charges financières	€	76	Produits financiers	0 €
67	Charges exceptionnelles	0 €	77	Produits exceptionnels	0 €
68	Dotation amortissements, provisions, fonds dédiés	5 000 €	78	Reprises provisions & fonds dédiés; transfert charge	0 €
Total Charges (1)		861 621 €	Total Produits (1)		861 621 €
86	Emploi des contributions volontaires en nature (2)	64 692 €	87	Contributions volontaires en nature (2)	64 692 €
	Mise à disposition gratuite de bien et prestations	33 883 €		Prestations en nature	33 883 €
	Personnel bénévole	30 809 €		Bénévolat	30 809 €
Total Charges (1) + (2)		926 313 €	Total Produits (1) + (2)		926 313 €

6 - ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président commente le tableau synthèse présenté à l'assemblée.

- En 2025, le Conseil d'Administration était constitué de la façon suivante – 20 membres :

INDIVIDUELS (12 personnes physiques)

Elisabeth BONFILS ; Alain DERVIEUX ; Josette DOREY ; Catherine LEVRAUD ; Jean-Laurent LUCCHESI ; Jean-Luc MOYA ; Bernard PICON ; Aurélie QUENCEZ ; Philippe RIGAUD ; Jean-Marc ROCCHI ; Roland ROUX ; Alexandra SAPIN ;

ASSOCIATIONS / FONDATIONS / SYNDICATS MIXTES (8 personnes morales)

Amis des Marais du Vigueirat (Cyril GOMBERT) ; CEN PACA (Henri SPINI suppléant Vincent PONCET) ; Centrales villageoises du pays d'Arles – CVPARL (Sophie PASCAL) ; Collectif des Riverains de pont de Crau (Florence GUILLET VALAT) ; Tour du Valat (Marc THIBAUT) ; Association des Pêcheurs Arles Saint Martin de Crau (Alain GONDAT) ; Au fil du Rhône (Gérard CASANOVA suppléante Betty BROGI) ; L'Apier ou le mur a des oreilles (Sophie BERTON)

- Pour 2026, 10 membres du C.A. élus ou réélus en 2023 sont à renouveler (tiers sortant)

Il s'agit de :

3 Personnes morales :

Association des Pêcheurs Arles Saint Martin de Crau (Alain GONDAT) ;

CEN PACA (Henri SPINI suppléant Vincent PONCET) ;

Collectif des Riverains de pont de Crau (Florence GUILLET VALAT) ;

7 Personnes physiques : Josette DOREY ; Catherine LEVRAUD ; Jean-Laurent LUCCHESI ; Jean-Luc MOYA ; Aurélie QUENCEZ ; Jean-Marc ROCCHI ; Alexandra SAPIN ;

Aurélie QUENCEZ, Alexandra SAPIN n'ont pas souhaité renouveler leur candidature.

2 nouvelles candidatures sont présentées au conseil d'administration :

Philippe LARGOIS, Flore LIRON

L'association des Amis des Marais du Vigueirat a été dissoute et ne fait plus partie du CA.

Bernard PICON souhaite démissionner pour des raisons de santé.

Le tableau récapitulant les 18 membres du Conseil d'Administration 2026 (présenté ci-après) est proposé au vote par le Président.

☛ L'ensemble des candidats est élu à l'unanimité par l'assemblée

**Tableau récapitulatif présentant le Conseil d'Administration recomposé pour 2026
(18 membres)**

1 - Alain DERVIEUX (Ré-élu en 2025)	2 - Philippe RIGAUD (Ré-élu en 2025)	3 - C.E.N – PACA Henri SPINI suppléant Vincent PONCET (Elu en 2023)	4 - Au fil du Rhône Gérard CASANOVA Suppléante Betty BROGI (Ré-élu en 2024)
5 - Josette DOREY (Elue en 2023)	6 - Roland ROUX (Ré-élu en 2024)	7 - L'Apier ou le mur a des oreilles Sophie BERTON (Ré-élue en 2024)	8- Elisabeth BONFILS (Ré-élue en 2024)
9 - Tour du Valat Marc THIBAUT (Ré-élu en 2025)	10 - Catherine LEVRAUD (Elue en 2023)	11 - A.P.A.S.M.C. Alain GONDAT (Elu en 2023)	12 - Collectif des riverains de Pont de Crau Florence GUILLET VALAT (Elue en 2023)
13 - Jean Luc MOYA (Elu en 2023)	14- Jean Marc ROCCHI (Elu en 2023)	15- Jean Laurent LUCCHESI (Elu en 2024)	16- Centrales villageoises du pays d'Arles Sophie PASCAL (Elue en 2024)
17- Philippe LARGOIS Nouvelle candidature - vote 2026	18- Flore LIRON Nouvelle candidature - vote 2026		

7 – FERMETURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Roland remercie l'assemblée et clôt l'AG. Un pot est proposé sous le préau.

A 18h30, la séance est levée.

Fait à Arles, le 22/05/2026,

Le Président
Roland ROUX



Le Trésorier
Jean Laurent LUCCHESI

